

Compte- rendu CAPA Certifiés 17/01/19

RECOURS RDV de Carrière

Recours des rendez-vous de carrière

L'administration nous fournit quelques données sur ces premiers RDV de carrière.

738 éligibles au RDV de carrière/ 703 réalisés

- 1^{er} RDV- 63 hommes et 163 femmes

12 n'ont pas été réalisés : maladie, maternité surtout, un refus.

68 avis excellents, 111 très satisfaisants, 34 satisfaisant, 1 à consolider

- 2^e RDV de carrière- 98 hommes et 181 femmes

14 n'ont pas été réalisés : maladie, maternité surtout et 2 refus

78 excellent, 131 très satisfaisants, 54 satisfaisant, 2 à consolider

- 3^e RDV de carrière- 76 hommes et 157 femmes

9 n'ont pas été réalisés : maladie, maternité surtout

25 excellent, 105 très satisfaisant, 92 satisfaisant, 2 à consolider.

Le SG rapporte ces 3 refus aux 738 éligibles. Un refus ne vaut pas pour toute la carrière. Ils font une seconde proposition de RDV et si un 2^e refus, pas de RDV.

Dans le cas où le RDV de carrière n'a pas eu lieu, l'administration se rapproche des chefs d'établissement ou du corps d'inspection. Le RDV de carrière peut avoir lieu jusqu'au 31 septembre 2019. Il y a un recours pour ces cas particuliers mais ce n'est pas un recours supplémentaire.

48 demandes de recours préalable – 4 modifications (1 au 1^{er} RDV et 3 au 3^e RDV) pour des erreurs de saisie.

L'administration se félicite qu'il n'y a que 20 ultimes recours en CAPA.

Commentaire CGT : Nous pensons que la faiblesse du nombre de recours vient surtout de l'opacité du système, beaucoup de collègues sont découragés de devoir faire des démarches sur plusieurs mois pour obtenir une reconnaissance méritée de la part de leur employeur !

Ce qui fixe les délais, c'est la date du premier recours (recours préalable).

Analyse des recours un par un en regardant à la fois les appréciations et les items.

1^{er} RDV de carrière- 1 cas- refus de changer son avis final.

2^e RDV de carrière- 3 cas- Aucun changement d'avis final. Changement d'appréciations.

3^e RDV de carrière- 16 cas- 12 changements d'avis final (très satisfaisant ou excellent). 2 verront leurs appréciations de l'IPR modifiées.

Le SG dit qu'il faut veiller à l'équilibre entre les disciplines. Certains recours n'ont pas été pris en compte pour cette unique raison !

Questions diverses

Suite aux engagements pris par le SG au nom du recteur, 8 avis de chefs d'établissement et 15 avis d'inspecteurs ont été changé pour la Hors-classe. Les noms seront envoyés dans un délai très court.

Restent 11 cas dont l'avis étaient dégradés, il faut qu'ils échangent avec l'administration pour les réviser. Mais le RH prétend qu'il n'y avait pas d'engagement sur ceux-là. (les 11 derniers)